



**MRC
Haut-Richelieu**

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS D'HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu siégeront en séance ordinaire, à compter de 15h00, les 6 février, 6 mars, 3 avril, 20 novembre et 4 décembre 2018 et à compter de 9h00 les 1^{er} mai, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre et 2 octobre 2018, et que les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu siégeront en séance ordinaire, à compter de 19h30, les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 12 septembre, 10 octobre, 28 novembre et 12 décembre 2018.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quatorzième jour de décembre 2017.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Joane Saulnier